



Pour publication immédiate : 11/01/2017

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

## LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE LA 35<sup>e</sup> PROPOSITION DE L'ÉTAT DE L'ÉTAT DE 2017 : RESTAURER L'INTÉGRITÉ ET LA RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT ÉTATIQUE PAR LE BIAIS D'UNE RÉFORME COMPLÈTE DE L'ÉTHIQUE

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui une proposition en 10 points pour faire progresser les réformes solides de l'éthique et de bon gouvernement afin de restaurer la confiance du public et sa foi dans les représentants élus de New York. L'ensemble complet de réformes inclue :

- Soumettre un amendement constitutionnel limitant les revenus extérieurs et créant une législature à temps plein ;
- Soumettre un amendement constitutionnel imposant une limitation des mandats pour les élus ;
- Obliger les membres du corps législatif à obtenir un avis consultatif avant de percevoir un revenu extérieur ;
- Soumettre des mesures législatives pour remédier au « LLC Loophole » (« vide juridique des LLC ») ;
- Instituer un financement public et adopter un nombre d'autres réformes des finances de campagne ;
- Assujettir les élus locaux à des exigences de divulgation financière ;
- Promouvoir une meilleure transparence par le biais de réformes complètes de la loi de l'État sur la liberté d'information (State Freedom of Information Law) ;
- Étendre l'autorité de l'Inspecteur général de l'État (State Inspector General) aux organismes à but non lucratif de la SUNY et de la CUNY ;
- Créer de nouveaux inspecteurs généraux pour la Port Authority et le Département d'éducation de l'État (State Education Department) ; et
- Garantir une meilleure surveillance du processus de passation des marchés.

« Le Gouvernement étatique doit faire davantage pour restaurer la confiance du public car, en tant qu'agents publics, nous gagnons la confiance des personnes au service desquelles nous sommes. Malheureusement, à Albany, il y a eu une série d'abus de cette confiance, » **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Nous devons agir pour montrer au peuple de cet État que nous comprenons et que, lorsqu'une personne fait quelque chose de mal, elle doit être punie selon toute la rigueur de la loi et que nous avons un système qui l'arrêtera. Nous avons fait un travail historique au niveau de l'État – le Gouvernement accomplit plus de choses que jamais auparavant – mais imaginez ce que nous pourrions faire si le peuple nous faisait entièrement confiance. Si nous avons cette confiance, nous pourrions réaliser tout ce que nous voulons, et je ne m'arrêterai pas tant que je ne l'aurai pas obtenue. »

Depuis son entrée au pouvoir, le Gouverneur Cuomo s'est battu avec acharnement pour une réforme intégrale de l'éthique, en commençant par la Loi de réforme de l'intégrité publique de 2011 (Public Integrity Reform Act), qui a amélioré la transparence et la responsabilité dans l'ensemble du Gouvernement de l'État. Cet effort sans relâche s'est poursuivi l'an dernier par l'accord historique du Gouverneur avec le corps législatif de l'État pour faire progresser davantage les réformes cruciales des élections, du lobbying et de l'exécution -- notamment des mesures législatives sans précédent dans le pays pour réduire le pouvoir des dépenses indépendantes et mettre un terme à la coordination dans les campagnes électorales, déclenchées par l'arrêt de la Court Suprême de 2010 *Citizens United vs. the Federal Election Commission (Citizens United vs. la Commission électorale fédérale)*.

Cette année, le Gouverneur travaille pour renforcer encore davantage les résultats obtenus par le biais d'un ensemble complet de réformes de l'éthique abordant un nombre de questions fondamentales qui ont permis aux comportements corrompus de persister au sein du Gouvernement de l'État de New York. Ces réformes comprennent :

### **Soumettre un amendement constitutionnel limitant les revenus extérieurs**

La structure à temps partiel de la Législature permet à des professionnels aux parcours et expériences variés de servir le public. Cependant, des inquiétudes ont été soulevées concernant des conflits d'intérêts potentiels pouvant surgir des revenus que les législateurs tirent d'un autre emploi. Pour trouver le juste équilibre entre service public et entreprises privées, le Gouverneur propose de soumettre aux électeurs un amendement constitutionnel qui limiterait les revenus extérieurs pour les législateurs à 15 pour cent de leur salaire de base. Cette limite de 15 pour cent est la même limite que le Gouvernement fédéral impose aux revenus extérieurs des législateurs fédéraux.

### **Soumettre un amendement constitutionnel imposant une limitation des mandats pour les élus**

Les limites aux mandats actuelles obligent les membres du corps législatif à se représenter aux élections tous les deux ans, mais il n'y a aucune limite au nombre de mandats qu'ils recherchent. Le Gouverneur Cuomo propose un amendement constitutionnel pour créer quatre mandats législatifs pour les membres du Sénat et de l'Assemblée. L'amendement constitutionnel proposé imposerait également des limites de mandats de huit ans pour les nouveaux membres et imposerait des limites de mandat pour les élus à l'échelle de l'État.

### **Obliger les membres du corps législatif à obtenir un avis consultatif avant de percevoir un revenu extérieur**

Actuellement les législateurs peuvent gagner des revenus issus d'entreprises privées sans avoir l'obligation d'obtenir une analyse ou un accord concernant la question de la présence d'un conflit d'intérêts entre leurs revenus et leurs devoirs à l'égard du public. Le pouvoir exécutif, en revanche, a l'obligation de soumettre des demandes d'approbation à une analyse de vérification des conflits afin d'éviter les problèmes éthiques. Puisque les législateurs n'ont pas à demander d'avis sur les revenus extérieurs à la commission d'éthique législative et que la commission n'a pas à émettre un tel avis, il se peut que les législateurs reçoivent peu, voire aucun, conseil pour réfléchir à des conflits inhérents.

Par conséquent, le Gouverneur propose des mesures législatives qui obligerait tous les législateurs à demander un avis consultatif de la commission d'éthique législative

avant de gagner des revenus extérieurs. Afin de soutenir davantage leurs délibérations et discussions concernant les revenus extérieurs et les conflits d'intérêts, et de renforcer la confiance du public dans le processus, un délégué du Bureau d'administration judiciaire (Office of Court Administration) siègerait à la commission. En examinant les rémunérations issues d'activités non liées à l'État au cas par cas, cette mesure contribuerait à guider nos représentants élus, à prévenir les conflits d'intérêts et à améliorer la confiance du public dans tous les élus.

### **Remédier au LLC Loophole**

Afin de maintenir des élections transparentes, libres et justes, qui ne sont pas sous l'emprise d'intérêts publics riches, la loi étatique limite les montants que les sociétés comme les individus peuvent donner directement aux candidats de l'État. Toutefois, en raison d'une singularité dans la manière dont le droit électoral actuel est interprété, les riches individus et sociétés peuvent utiliser les Limited Liability Companies, « LLCs », (sociétés à responsabilité limitée) à contourner les limites aux contributions de campagne de New York. Ce « LLC Loophole » dans le droit du financement des campagnes a permis à des intérêts particuliers de contourner les limites aux contributions et les obligations de divulgation. Le Gouverneur propose de supprimer ce LLC Loophole pour tous les élus afin de garantir des règles du jeu équitables pour que les New-Yorkais riches et pauvres puissent faire entendre leur voix dans notre processus politique.

### **Assujettir les élus locaux à des exigences de divulgation financière**

Les représentants élus de l'État ne sont pas les seuls à faire face à des conflits, ou conflits potentiels, d'intérêts. Les représentants et agents élus locaux des municipalités font tout autant l'objet de telles inquiétudes et devraient être assujettis aux mêmes obligations de divulgation que leurs homologues de l'État.

Par conséquent, le Gouverneur propose que chaque représentant élu local qui perçoit plus de 50 000 \$ par an en salaire du Gouvernement, ainsi que tous les membres de l'exécutif des comtés (County Executives), les responsables de comté (County Managers) et tous les Présidents des conseils des autorités de surveillance des comtés (Chairs of County Boards of Supervisors) déposent les mêmes déclarations de divulgation que les employés de l'État déposent auprès de la Commission conjointe d'éthique publique (Joint Commission on Public Ethics, JCOPE), ou un formulaire similaire approuvé par l'État. Cela signifie que les employés municipaux fourniraient les mêmes informations dans leurs déclarations de divulgation financière que les employés de l'État, y compris les revenus de leur conjoint(e) ou partenaire. Dans ce cas, la mise en lumière contribue largement à garantir au public que les personnes auxquelles a été confiée la mission de servir l'État remplissent leurs obligations à l'égard du public.

### **Instituer un financement public et adopter des réformes des finances de campagne supplémentaires**

Chaque jour, les New-Yorkais ordinaires ont des difficultés à faire entendre leur voix dans notre système politique. Quelle que soit le sujet, les candidats sont incités à se concentrer sur les grosses contributions plutôt que sur les petites. La seule façon de solutionner ce problème est d'instituer un système de financement public pour les campagnes électorales qui égale les fonds issus des petites contributions. Le Gouverneur Cuomo propose de faire cela en instituant un système de financement public facultatif qui dispensera, en fonds publics, les mêmes montants que les petites contributions. C'est seulement à ce moment-là que tous les New-Yorkais, et pas uniquement un petit groupe sélectionné, acquerront du pouvoir pour faire entendre leur

voix.

L'État de New York continue également à autoriser des contributions illimitées à des comptes de tenue de parti par des personnes et sociétés. Ces comptes visent à soutenir les activités du parti non liées à la campagne, mais ils fournissent, au lieu de cela, un mécanisme supplémentaire pour les donateurs importants d'avoir un impact sur les campagnes électorales. New York autorise également à un intermédiaire de campagne, connu sous le nom de « bundler », à faire passer de larges regroupements de contributions individuelles à une seule campagne sans révéler l'identité du collecteur de fonds, ou « bundler ». Le Gouverneur Cuomo propose de remédier à ces problèmes en imposant une limite de contribution de 25 000 \$ sur les comptes de tenue et en exigeant que l'identité des « bundlers » soit divulguée.

### **Promouvoir une meilleure transparence par le biais de réformes complètes de la loi de l'État sur la liberté d'information**

La loi sur la liberté de l'information de l'Etat de New York (New York Freedom of Information Law, FOIL) régit le droit du public d'avoir accès aux dossiers du gouvernement et offre une transparence pour les citoyens du fonctionnement du gouvernement d'Etat. Le Gouverneur Cuomo propose une réforme complète de la FOIL pour améliorer la transparence et promouvoir la franchise au sein du Gouvernement de l'État, notamment en exigeant la divulgation proactive de certains dossiers.

Mais la transparence ne peut être limitée à l'exécutif. Tout le monde doit être logé à la même enseigne. Par conséquent, le Gouverneur propose que la FOIL s'applique également aux membres du corps législatif. De plus, le Gouverneur propose que la loi FOIL et la loi de l'État sur les réunions publiques (Open Meetings Law) s'appliquent à la fois à la JCOPE et à la Commission d'éthique législative pour assurer une plus grande transparence et responsabilité, et renforcer la confiance du public dans tous les aspects du Gouvernement de l'État.

### **Étendre l'autorité de l'Inspecteur général de l'État de New York**

L'Inspecteur général de l'État de New York est chargé de s'assurer que le Gouvernement de l'État, ses employés et tous ceux qui travaillent en partenariat avec l'État répondent aux niveaux les plus élevés d'intégrité et de responsabilité. Pour ce faire, il y a eu de nombreux signalements récents d'abus financiers au sein de l'Université d'État de New York (State University of New York, SUNY), de l'Université de la ville de New York (City University of New York, CUNY) et des organismes à but non lucratif qui leur sont affiliés.,

Tandis que l'Inspecteur général de l'État enquête sur ces abus au sein de la SUNY et de la CUNY, cette autorité statutaire ne s'étend pas actuellement aux entités à but non lucratif affiliées, qui travaillent de concert avec les universités. C'est pourquoi le Gouverneur propose d'accroître la juridiction de l'Inspecteur général pour y inclure la surveillance de ces entités. L'Inspecteur général serait autorisé à enquêter sur les plaintes de corruption, de fraude, d'activité criminelle, de conflits d'intérêts ou d'abus au sein de chaque université et de ses organismes affiliés, et à communiquer les agissements criminels potentiels au sein de ces entités à des fins de poursuite.

Le Gouverneur propose également d'élargir l'autorité de l'Inspecteur général pour inclure toute passation de marché liée à l'État ainsi que la mise en œuvre et l'exécution des politiques de contrôle financier à la SUNY et à la CUNY. Cela permettrait à l'Inspecteur général de superviser les politiques de tous les organismes et fondations à

but non lucratif affiliés de chaque université respective.

### **Créer de nouveaux inspecteurs généraux indépendants pour la Port Authority et le Département d'éducation de l'État**

Le Gouverneur Cuomo propose des mesures législatives qui créeraient un Inspecteur général de la Port Authority de New York qui serait chargé d'enquêter et de poursuivre tout comportement illégal ayant trait à la conduite de la Port Authority en lien avec New York. Chaque commissaire ou employé cadre de New York aura l'obligation de signaler toute conduite relative à la corruption, la fraude, l'activité criminelle, les conflits d'intérêts ou les abus, par toute personne en relation avec son emploi au sein de l'Authority, à l'Inspecteur général de la Port Authority de New York.

Le Gouverneur propose également la création d'un nouvel Inspecteur général indépendant pour superviser et enquêter sur les allégations de corruption, de fraude, d'activité criminelle, de conflits d'intérêts ou d'abus, par toute personne au sein du Département de l'éducation de l'État (State Education Department, SED). Contrairement à d'autres agences de l'État, le SED n'est actuellement surveillé par aucune entité d'enquête. L'Inspecteur général du SED serait désigné par un accord mutuel entre le Sénat et l'Assemblée.

Les Inspecteurs généraux respectifs auraient également le pouvoir de communiquer tout agissement criminel potentiel au sein de ces entités à des fins de poursuite.

### **Adopter des réformes de passation des marchés**

Malgré les garanties juridiques existantes, les conflits d'intérêts et les conduites illégales peuvent mettre en danger l'impartialité et l'objectivité du processus de passation de marchés actuel. Ce risque est amplifié encore davantage par les sommes considérables dépensées par l'État et les agences publiques locales, qui excèdent dix milliards de dollars chaque année.

Par conséquent, le Gouverneur propose la création d'un Agent en chef de passation des marchés (Chief Procurement Officer) pour contrôler l'intégrité et l'uniformité des pratiques de passation des marchés dans l'ensemble de l'État et s'assurer que le personnel de passation des marchés de l'État est préparé et bien placé pour conduire des passations de marchés efficaces et éthiques. À cette fin, l'Agent en chef de passation des marchés conduira un examen complet des pratiques actuelles de passation des marchés à travers toutes les entités de l'État et les organismes affiliés pertinents afin d'établir des meilleures pratiques et de mettre en œuvre des politiques et procédures uniformes. Ces processus seront efficaces, axés sur les résultats et assortis des garanties adéquates de manière à ce que les fonds publics soient dépensés avec la plus grande intégrité. Enfin, l'Agent en chef de passation des marchés mènera le développement d'une formation en passation de marché supplémentaire à l'échelle de l'État et d'opportunités de partage des connaissances, et il coordonnera son action avec celle de l'Inspecteur général de l'État concernant l'intégrité du processus.

Il est également essentiel d'empêcher les soumissionnaires répondant aux appels d'offres de l'État d'influencer irrégulièrement le processus de passation de marché. Pour ce faire, le Gouverneur propose de nouvelles mesures qui interdiraient aux individus, organisations ou entités commerciales qui soumettent des offres, devis ou réponses aux appels d'offres de l'État de faire des contributions de campagne à tout titulaire de charge public dans la branche du Gouvernement attribuant le contrat, lorsque la décision est en instance, et pendant six mois après l'attribution du marché.

Enfin, en vertu de la pratique actuelle, le Bureau du contrôleur d'État (Office of the State Comptroller), le Bureau du procureur général (Office of the Attorney General) et le Bureau des services généraux (Office of General Services) entreprennent soit des examens et des audits ou procèdent au paiement des prestataires de services du marché et/ou des bénéficiaires de subventions ayant de multiples projets avec l'État. Néanmoins, il leur manque un système unique pour suivre les paiements et les audits de ces entités et ils ne parviennent pas à coordonner leurs efforts dans ces domaines sur une base régulière. Cela doit changer et, pour ce faire, le Gouverneur propose des mesures législatives qui ordonneront à ces entités, ainsi qu'au Bureau des technologies de l'information (Office of Information Technologies) et à l'Agent en chef de passation des marchés, de collaborer sur une étude et d'effectuer des recommandations concernant des initiatives afin de mieux permettre au public de suivre les marchés et audits de l'État.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Chambre Exécutive | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418